

Paris, 2 août 2023

Caisse Française de Financement Local a décidé d'émettre des Obligations Foncières en date du 4 août 2023, pour un montant de 10.000.000 d'euros à taux fixe, remboursable au gré de l'émetteur, à échéance le 4 août 2053.

Le Prospectus de Base en date du 12 juin 2023 relatif au Programme d'émission d'obligations (Euro Medium Term Note Programme) approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site de l'émetteur (www.caissefrancaisedefinancementlocal.fr), à l'adresse de son siège social : 112-114 avenue Emile Zola, 75015 Paris, France, et auprès de l'agent payeur désigné dans le Prospectus de Base.

Les Final Terms relatifs à l'émission seront déposés à l'AMF (www.amf-france.org) et seront disponibles sur le site de la Bourse de Luxembourg (www.bourse.lu), à l'adresse du siège social de l'émetteur et auprès de l'agent payeur.